

PIGMA

GT documents d'urbanisme

Lundi 10 juin 2013

Sommaire

- État de la planification en Gironde
- Etat de la Numérisation
- Bilan 2010-2012
- Orientations au regard des évolutions législatives et réglementaires

Etat de la planification en Gironde (1/2)

opposabilité / stabilité

- 80% des communes de la Gironde, représentant 97% de la population girondine, est couvert par un document d'urbanisme opposable.
- 1/3 de cartes communales et 2/3 de POS-PLU
- 300 documents POS-PLU (les plus complexes) couvrant les 2/3 de la superficie du département

| | POS | PLU | CC | RNU | Total |
|--------------------------|-----|-----|-----|-----|-------|
| Nombre de communes | 80 | 211 | 144 | 107 | 542 |
| Répartition des communes | 15% | 39% | 27% | 20% | 100% |
| Population des communes | 13% | 79% | 5% | 3% | 100% |
| Surface des communes | 26% | 48% | 14% | 12% | 100% |

Etat de la planification en Gironde (2/2)

stabilité et instabilité

- Une couverture des DU qui va s'étendre à l'avenir: de 80 à 90% des communes
- 2 documents sur 5 en procédure lourde, avec une stabilité plus grande pour la CC : 1 document sur 5 instable
- 178 communes en procédure élab-rév de PLU

| type de document opposable | stable | Elab ou Rev CC | Elab ou Rév PLU | Ensemble | % stabilité |
|----------------------------|--------|----------------|-----------------|----------|-------------|
| RNU | 50 | 15 | 42 | 107 | 47% |
| CC | 114 | 9 | 21 | 144 | 79% |
| PLU | 150 | | 61 | 211 | 71% |
| POS | 24 | 2 | 54 | 80 | 30% |
| Ensemble | 338 | 26 | 178 | 542 | 62% |
| POS+PLU | 174 | 2 | 115 | 291 | 60% |

Etat de la planification et Procédures en cours au 01/01/2013

Documents opposables

| | |
|-------|-------|
| ■ CC | (144) |
| ■ PLU | (211) |
| ■ POS | (80) |

Documents en cours

(élaboration ou révision)

| | |
|-------|-------|
| ■ CC | (26) |
| ■ PLU | (176) |
| ■ POS | (2) |

Aucun document

| | |
|-------|------|
| □ RNU | (50) |
|-------|------|

Documents opposables

| | |
|-------|-------|
| ■ CC | (144) |
| ■ PLU | (211) |
| ■ POS | (80) |

Documents en cours

(élaboration ou révision)

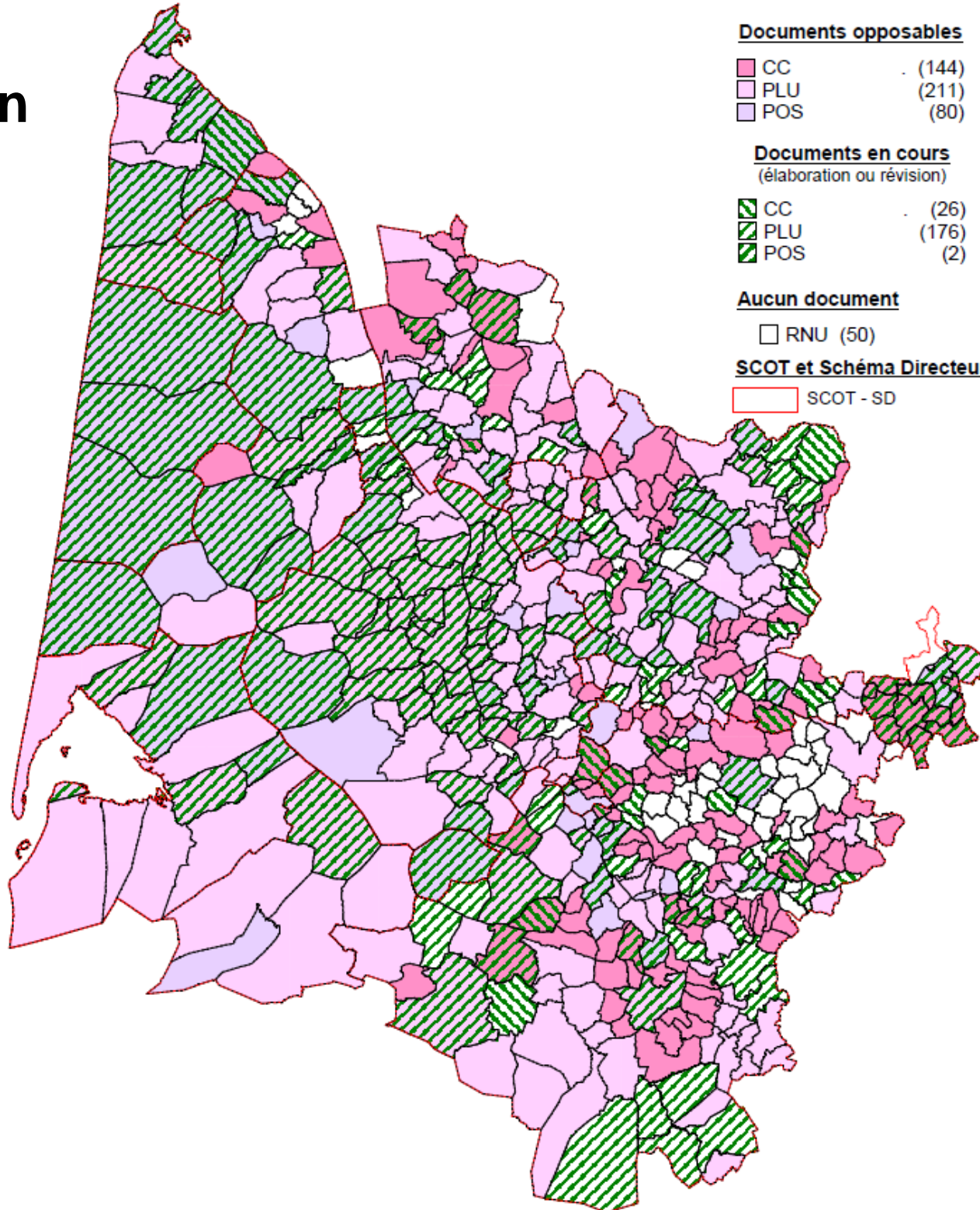
| | |
|-------|-------|
| ■ CC | (26) |
| ■ PLU | (176) |
| ■ POS | (2) |

Aucun document

| | |
|-------|------|
| □ RNU | (50) |
|-------|------|

SCOT et Schéma Directeur

| | |
|-------------|--|
| □ SCOT - SD | |
|-------------|--|



Etat de la numérisation en Gironde

- 80% des communes ayant un DU opposable sont numérisés (CC en régie, PLU en sous-traitance)

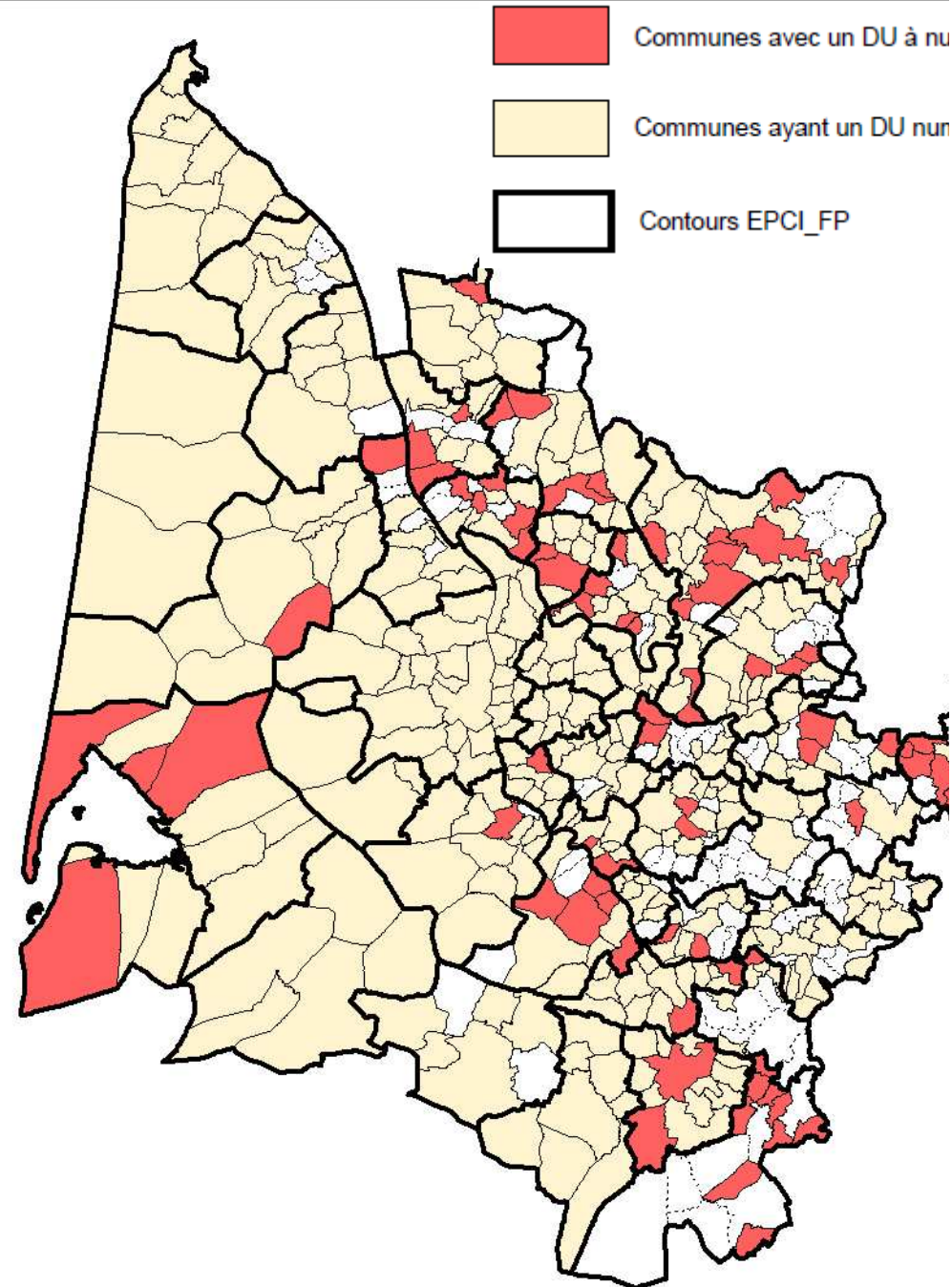
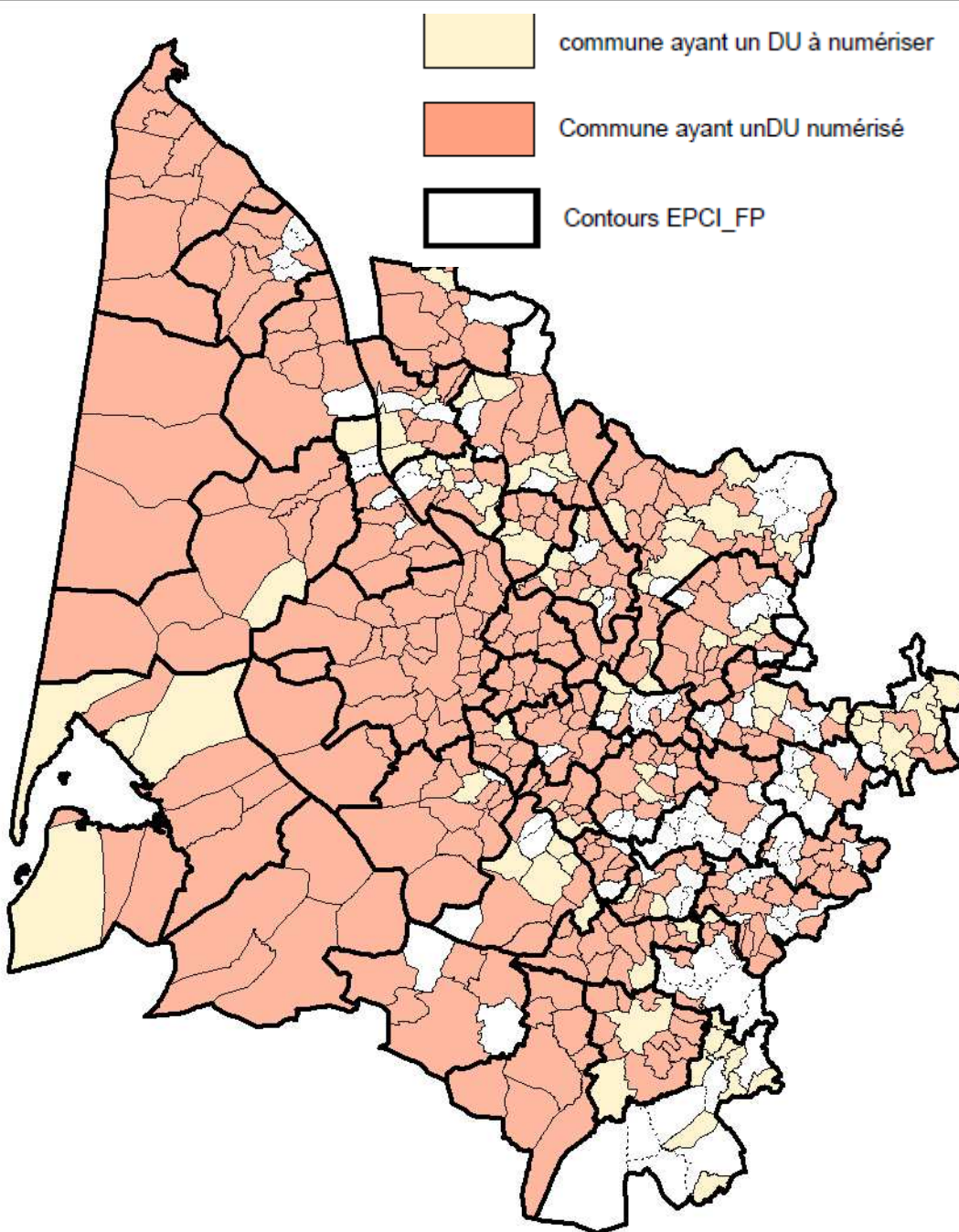
- 20% restent à faire : 70 POS-PLU et 20aine de cartes communales

↳ + les modifications qui interviennent sur les documents numérisés

+ les communes en RNU qui adopteront un DU à terme

| | CC | POS | PLU | Total |
|-------------------|-----|-----|-----|-------|
| DU Numérisé | 125 | 57 | 155 | 337 |
| à numériser | 16 | 34 | 32 | 82 |
| % de fait | 89% | 63% | 83% | 80% |
| % colonne à faire | 11% | 37% | 17% | 20% |
| % ligne à faire | 20% | 41% | 39% | 100% |

Avancement de la numérisation :

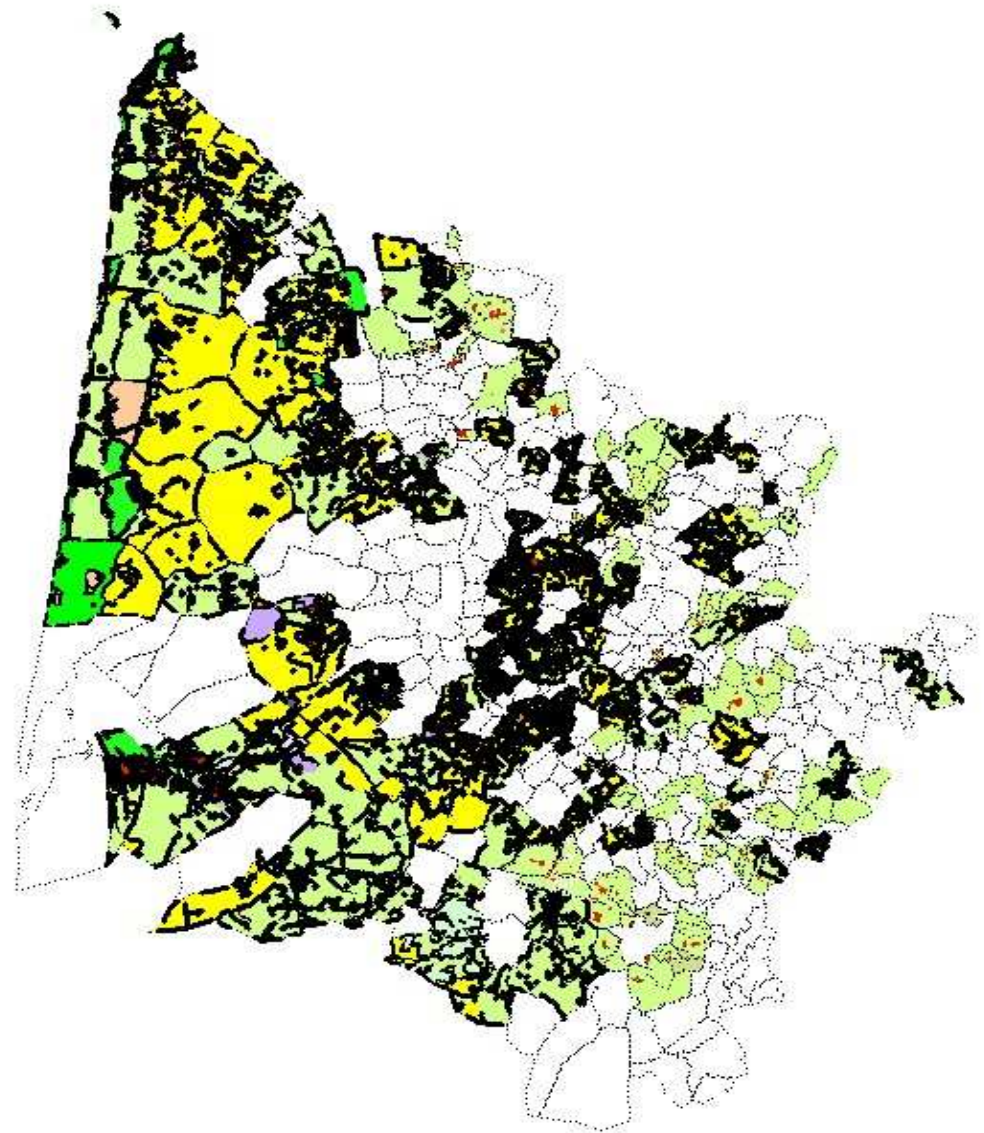


Publication des DU numérisés

Jusqu'à aujourd'hui et dans l'attente de la mise en place du Geoportail, les DU des communes sont déposés au fil de la numérisation sur le site Web dédié cartographie du MEDDE Cartélie.

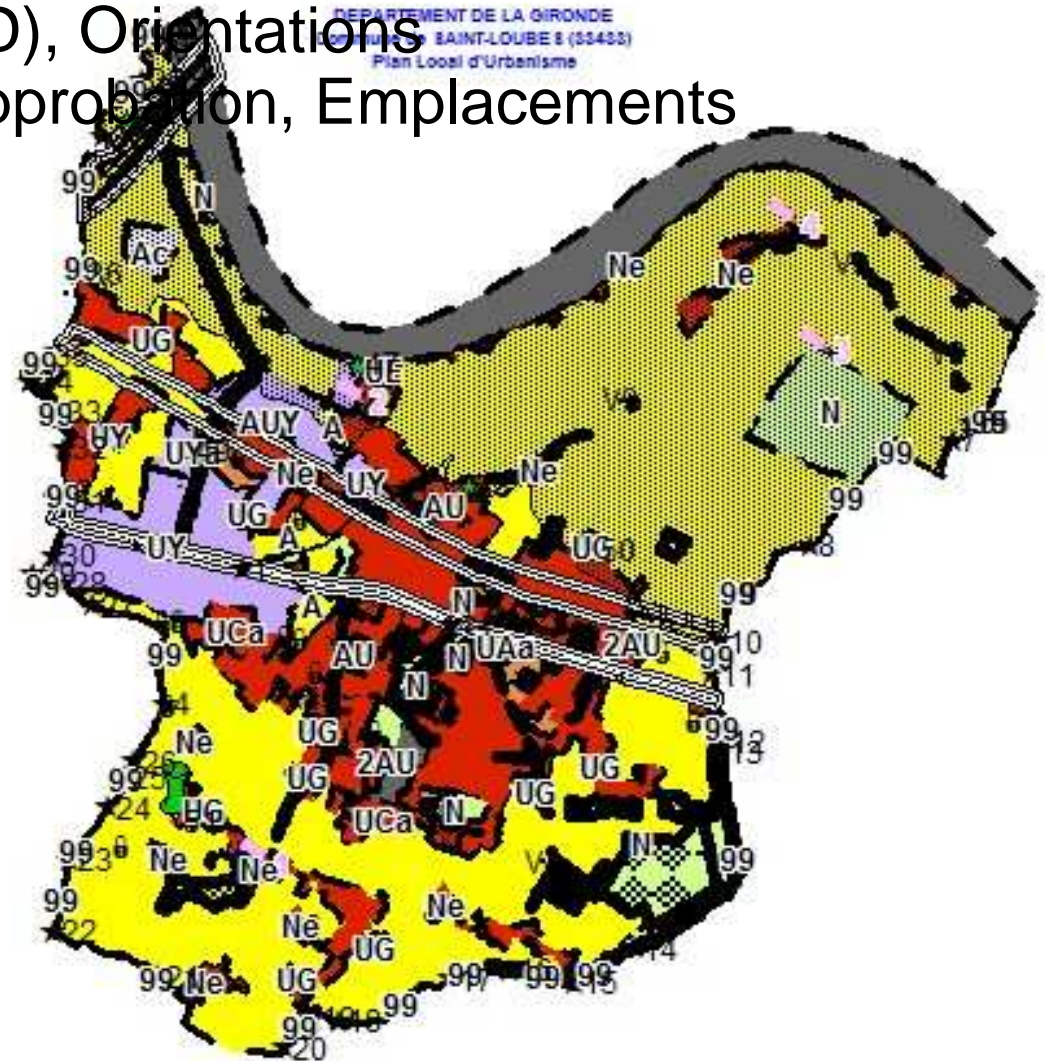
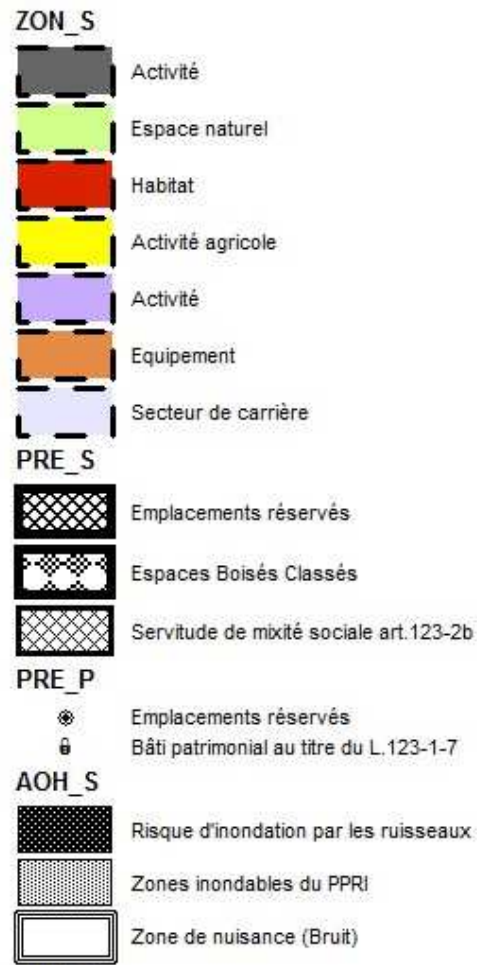
230 documents sont disponibles sur le site : 60 à mettre en ligne et 47 en cours de validation (fin de numérisation)

Visuel page d'accueil DU sur Cartélie



Publication des DU numérisés

Le rendu permet d'interroger les zonages sur une commune et d'accéder aux pièces écrites : Rapport de Présentation, Règlement, Projet d'Aménagement Développement Durable (PADD), Orientations Particulières, Délibération d'Approbation, Emplacements réservés



Stratégie de numérisation 2010-2012 (1/3)

Travail interne de numérisation:

- Se doter d'un système centralisé d'informations sur l'avancement des docs d'urbanisme
- Source des documents: contrôle de légalité (Préfecture)
- Numérisation: CC en régie et PLU en sous-traitance
- Publication sur Cartelie au fur et à mesure pour donner à voir en interne Etat et pour extérieur

Communication externe :

A) 2010 :

Grande campagne de publicité envers toutes les communes et toutes les communautés de communes pour promouvoir la numérisation SIG des DU et le standard commun et pour inciter à adopter un volet numérisation SIG pour toute nouvelle procédure donnant lieu à un appel d'offre.

↳ Objectif : « accrocher » un maximum de CdC

Stratégie de numérisation 2010-2012 (2/3)

Communication basée sur 5 axes:

- 1) Meilleure fiabilité juridique des documents d'urbanisme
- 2) Accès facile et illimité pour l'utilisateur (collectivité, professionnel, citoyen) à l'information sur les règles d'urbanisme via Internet pour son projet
- 3) Instruction de la procédure du DU et des actes ADS facilitée avec réduction des coûts de reproduction et de diffusion
- 4) Echanges simplifiés entre les porteurs de projets (Etat, collectivités, gestionnaires de réseaux, aménageurs,...)
- 5) Vision d'ensemble à l'échelle intercommunale pour faciliter la compréhension et l'analyse des phénomènes territoriaux et la réalisation des projets intercommunaux

Stratégie de numérisation 2010-2012 (3/3)

B) Communication 2011 :

- Séance de présentation de la démarche aux BE adhérents de l'APUA
- Elaboration d'un kit de communication pour sensibiliser les élus des communes et des CdC
- Elaboration de convention-type Etat-CdC-Communes
- ↳ Bilan communication envers les élus:
 - 16 présentations en mairie
 - 13 CdC (environ 30%) avec communes présentes
 - 2 conventions intercommunales signées (CdC Montesquieu, SIBA)
 - Peu de compétences SIG, même en CdC

C) Communication 2012:

A nouveau relance sur CdC, principalement de l'arrondissement de Bordeaux

↳ Toujours de l'intérêt mais pas de « signatures »

Quelques éléments de bilan

Sur le système d'informations sur l'état d'avancement des documents d'urbanisme:

- Essentiel pour la numérisation et qualifier les données numérisées
- Relativement aisé de connaître à un instant t les procédures en cours d'élaboration ou de révision mais plus difficile pour les autres procédures
- Sudocuh (outil DGALN) incapable de gérer correctement l'historique de la procédure + les PLUi + des interrogations limitées de la base
 - ↳ Association avec les collectivités (AMF Gironde) pour fiabiliser le système
 - ↳ Nécessité d'évolution de Sudocuh
 - ↳ Bouclage nécessaire avec le contrôle de légalité préfecture

Quelques éléments de bilan

Sur le système d'informations sur l'état d'avancement des documents d'urbanisme:

Résultats de l'enquête 2012 en Gironde:

- Hors CUB, 790 procédures recensées depuis 10 ans dont 420 révisions ou élaborations. Le reste : modifications, modifications simplifiées, révision simplifiée, DUP mise en compatibilité, DP valant MC, mise à jour.

N.B. : le nombre de modifs est sans doute sous-estimé.

- Hors CUB en moyenne: 21 élab/rev par an de PLU, 13 élab/rev de CC par an, 30 modifs par/an. [1 Pic en 2012: 45 arrêts]. En rapportant à la commune, tous les 10 ans, 0,98 revision et 2,1 modifs.

- sur les 50 dernières approbations de révision ou élaboration, durée moyenne = 6,5 ans

- CUB : 1,8 modifs par an, 1 revision tous les 9 ans.

Quelques éléments de bilan

Sur la numérisation des DU

- difficultés à gerer le cas de certaines annexes (ex. annexes sanitaires) et le plan des SUP
- problématique des référentiels PCIV/BD parcellaire
- Quelques (rares) cas de vieux POS difficile à reconstituer intégralement
- pour les communes ayant adopté le CCH de numérisation, une tendance à sous-traiter à la fin de la procédure la prestation SIG mais pas tous;
- Un système de conventionnement communal ingérable à terme versus un relais efficace si la CdC est impliquée

Quelle stratégie à venir?

Des réformes importantes à venir sur l'urbanisme, à la fois à travers les futurs lois de décentralisation et la future loi ALUR: montée en charge des CdC sur la planification de l'urbanisme et l'instruction des actes ADS.

La CdC (ou la CA) est le pivot de la numérisation des DU, déjà aujourd'hui mais plus encore demain.

Transition sans doute complexe à gérer entre:

- la montée en régime des PLU intercommunaux et l'extinction progressive des PLU communaux,
- les futures modalités pour l'instruction des actes ADS,
- la mise en place de l'intercommunalité prévue au SDCI,
- l'obligation de « Grenellisation » des DU existants au 1er janvier 2016.

Orientations possibles pour la DDTM33

- Continuer à proner le conventionnement tripartite Etat – CdC – communes, notamment avec les « grandes » et la montée en compétences géomatiques des BE « urbanisme ».
- Assurer la numérisation des CC restantes et leur mise à jour au regard des évolutions.
- Contribuer à renforcer la fiabilité du système d'informations (mais évolution nécessaire de l'outil Sudocuh).
- Selon les moyens disponibles, intégrer les procédures légères pour les DU numérisés jusqu'à l'arrêt d'une procédure de révision ou d'élaboration.
- Des arbitrages à faire sur l'ADS compte tenu de l'évolution du contexte réglementaire.